

Département
Haute-Loire

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Comité Syndical
de l'EPAGE Loire Lignon

Séance du 29 Mars 2023

Date d'envoi de la convocation : 23 Mars 2023	Conseillers en exercice : 33
Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le :	Présents ou représentés : 18
Délibération n°: 202303-04	Pouvoirs : 3 Excusés : 12

Objet : Affectation du résultat 2022

Le Comité Syndical de l'EPAGE Loire Lignon, régulièrement convoqué, s'est réuni le 29 mars 2023 à 17H30, Salle du Conseil Municipal en Mairie de BRIVES CHARENSAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER, Président de l'EPAGE Loire Lignon.

Étaient présents :

Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay : BRINGER Jean-Paul – PALHIÈRE Jean-Louis – BENAT Brigitte - FILERE Michel – VALANTIN Christelle
Communauté de Communes Loire Semène : ARNAUD Sébastien – BOMPUIS Yves
Communauté de Communes du Pays de Montfaucon : DURIEUX Pierre
Communauté de Communes du Haut-Lignon : BROUSSARD Olivier - RUEL Gilbert
Communauté de Communes des Sucs : DEFOUR André – PEROTTI Pascal
Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal : DELABRE Philippe
Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron : MONTAGNON Jean-Philippe
Communauté de communes Cayres Pradelles : CATHONNET Philippe
Communauté de communes Montagne d'Ardèche : BRUN Claude - VALETTE Charles
Communauté de Communes des Monts du Pilat : /
Communauté de communes Ambert Livarfois Forez : SAVINEL Jean
Loire Forez Agglomération : /
Communauté de communes Val'Eyrieux : /

Avaients donné pouvoir :

Communauté de Communes du Pays de Montfaucon : SOUVIGNET Bernard (pouvoir donné à Jean-Paul BRINGER)
Communauté de Communes des Monts du Pilat : BONNEFOY Régis (pouvoir donné à BOMPUIS Yves)
Communauté de communes Marches du Velay Rochebaron : FAVIER Christiane (pouvoir donné à MONTAGNON Jean Philippe)

Secrétaire de séance : Christelle VALANTIN

VU l'excédent de fonctionnement de l'exercice budgétaire 2022 de l'EPAGE Loire Lignon présenté lors du vote du Compte Administratif 2022;

VU l'excédent d'investissement de l'exercice budgétaire 2022 de l'EPAGE Loire Lignon présenté lors du vote du Compte Administratif 2022;

CONSIDÉRANT que le Compte Administratif 2022 de l'EPAGE Loire Lignon présente :

	DÉFICIT	EXCÉDENT
Section Fonctionnement	- €	20 732,35 €
Section Investissement	- €	671 830,41 €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

Le Comité Syndical de l'EPAGE Loire Lignon, à l'unanimité :

- CONSTATE la réalisation d'un excédent de fonctionnement de 17 584,43 € et d'investissement de 671 830,41 € pour l'exercice 2022 et affecte respectivement ce résultat à l'article 002 de la section de fonctionnement et à l'article 001 (en recettes) de la section d'investissement du budget primitif 2022 de l'EPAGE Loire Lignon ;

Fait le 29 mars 2023 à Brives Charensac,
Tous les membres présents ont signé au registre.

La Secrétaire de séance
Public
d'Aménagement
et de Gestion
des Eaux
Christelle VALANTIN



Le Président de l'EPAGE Loire Lignon,
Public
d'Aménagement
et de Gestion
des Eaux
Jean-Paul BRINGER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État